

Le testament

« Comme vous pouvez vous en douter, la lettre n'est pas signée, Monsieur Lantier. Cependant je vous garantis la bonne foi de notre interlocuteur et la validité de sa démarche. Si cela peut vous rassurer, il ne s'agit pas le moins du monde d'une farce. J'avoue tout de même que cette proposition n'est pas commune. J'ai vu et vécu des héritages mouvementés et parfois originaux, mais celui-ci dépasse la mesure. Choisir son héritier dans le Bottin est une drôle de méthode. »

Raoul restait sans voix. Il était face à une situation qu'il n'avait jamais rencontrée. Il reprit :

« Qui sont les autres ? Les avez-vous déjà vus ?

- Ils sont informés en ce moment, comme vous l'êtes vous-même, par trois de mes confrères en France. Je ne les ai pas vus, mais je peux vous assurer qu'ayant coordonné moi-même les rendez-vous, aucune de ces personnes n'a été informée plus tôt que vous de cette situation.

- Mais comment a-t-il pu prévoir la date ? J'aurais pu être malade ou je ne sais quoi. Ou bien les autres auraient pu ne pas être disponibles.

- Je vous l'accorde, cela m'étonne un peu, mais cela fait partie du mystère du personnage. Il a bien préparé son affaire me semble-t-il. Je dois cependant

vous avouer que je l'ai un petit peu aidé en n'acceptant pas de vous recevoir la semaine dernière... »

Raoul ne tenait pas en place.

« De combien de livres parle-t-il, plusieurs milliers... C'est dingue cette histoire ! Et cette épreuve en quoi consiste-t-elle ? Donnez-moi ce courrier, Maître, j'ai besoin de le relire calmement. »

Le notaire lui tendit la lettre :

« *Monsieur Raoul Lantier,*

Vous ne me connaissez pas, tout au moins pas encore, et peut-être ne me connaîtrez-vous jamais. Je ne sais pas grand-chose de vous non plus, excepté le fait que vous soyez libraire, un bon libraire, en ce sens que vous aimez les livres et commencez, malgré votre jeune âge à bien les comprendre et à les respecter. C'est important d'aimer les livres et rares sont les personnes qui accèdent à ce stade d'évolution personnelle.

Je suis moi-même propriétaire de plusieurs milliers d'ouvrages anciens. Leur valeur marchande est très élevée. Mais cela ne m'intéresse pas. Pas plus que vous, Monsieur Lantier, si je ne me suis pas trompé. La façon qui a été la mienne pour accumuler ces trésors a peu d'intérêt pour ce qui nous préoccupe. Elle n'a été ni simple, ni peut-être toujours honnête, mais qu'importe aujourd'hui.

Monsieur Lantier, je vous ai sélectionné parmi ceux à qui je me propose de faire don de ma bibliothèque. Je vous ai déjà rencontré, sans que vous

le sachiez vraiment. Mais ne cherchez pas davantage, vous vous tromperiez et cela a si peu d'importance.

Toutefois, ne vous connaissant pas assez pour être sûr de ne pas faire erreur, j'ai décidé de vous soumettre à une épreuve. Et pour ne rien vous cacher, j'ai proposé la même chose à 3 autres personnes dont je tairai les noms, comme je n'ai pas indiqué le vôtre à qui que ce soit.

Vous allez me prendre pour un fou, mais cela m'amuse assez, au crépuscule de ma vie, de passer le relais à de plus jeunes que moi. Je suivrai avec intérêt et attention l'évolution de vos recherches.

Dans l'enveloppe cachetée qui accompagne ce courrier se trouve le texte d'une épreuve un peu particulière. Cherchez, trouvez et revenez voir Maître Robert pour lui apporter ce dont il s'agit. Si vous réussissez et que vous êtes le premier, alors ma bibliothèque vous appartiendra. Oui, je vous ferai parvenir l'ensemble de mes livres, accumulés au fil des ans.

Je vous assure, Monsieur Lantier, que vous ne regretterez pas le temps que vous allez devoir consacrer au petit problème que je vous ai préparé.

Ah ! Dernier point, il y a une date limite. Sauf erreur, nous sommes aujourd'hui le 7 mai. Vous avez jusqu'au 1^{er} juin minuit pour apporter à Maître Robert vos conclusions. Passé cette date, et si personne n'a pu trouver, je remettrai mes ouvrages à la Bibliothèque Nationale de France. Certains conservateurs sauront apprécier.

À très bientôt j'espère, Monsieur Lantier. »

Raoul reposa la lettre sur le bureau du notaire. Celui-ci pris la seconde enveloppe scellée et la décacheta comme il l'avait fait précédemment. Elle contenait une espèce de parchemin comme bruni par le temps. L'écriture était manuscrite contrairement à la lettre qui accompagnait l'enveloppe et qui, elle, était issue d'une machine à traitement de texte. L'écriture elle-même semblait ancienne. Le notaire commença lentement la lecture du parchemin, en prenant le temps qu'il fallait pour déchiffrer certains mots parfois peu lisibles.